



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Conclusions et orientation

Michel Cépède

---

### Citer ce document / Cite this document :

Cépède Michel. Conclusions et orientation. In: Économie rurale. N°103, 1974. A quoi servent les sociologues ruraux? pp. 71-73;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2268>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1974\\_num\\_103\\_1\\_2268](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1974_num_103_1_2268)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS

par Michel CEPEDE

## CONCLUSIONS

Dès l'ouverture de la session, chacun s'est plaint d'un manque de communication, d'un manque de confiance dans les relations entre économistes, profession, demandeurs d'études - singulièrement l'Etat - et les sociologues ; chacun a tenté de rejeter sur le partenaire la responsabilité de l'absence de dialogue.

Un manque de communication, non souligné au départ, que nos travaux ont mis en évidence et contribué d'ailleurs à corriger, c'est celui qu'il faut bien constater entre les diverses équipes de sociologues ruraux : chacune, de plus ou moins bonne foi, croit ou fait semblant de croire qu'il n'y a d'autres recherches que les siennes sinon, tout au plus, celles de telle équipe voisine. L'une des causes de cette méconnaissance de la richesse de la moisson que nos groupes ont constatée, est le secret abusivement imposé par les demandeurs d'études inconscients des principes de déontologie qui s'imposent à tout chercheur, lequel devrait pouvoir publier les résultats scientifiques de ses recherches sans enfreindre la règle du secret professionnel.

L'analogie avec la recherche médicale est évidente : c'est le plus souvent pour résoudre des problèmes de pathologie sociale que les demandeurs s'adressent aux sociologues. Toutefois, même si le secret n'était pas exigé par les "clients", le manque de moyens de publications scientifiques en général, en sociologie rurale en particulier, empêcherait une diffusion satisfaisante des travaux français. Les organes existants étant, en fait, ceux d'équipes particulières et demeurant, pour la plupart, de tirages insuffisants.

La sociologie rurale française a souffert de ce que, voulant être scientifique en ses recherches, elle a naturellement eu recours aux méthodes de l'ethnologie plus qu'à celles de la sociologie générale, à celles de l'archéologie plus qu'à celles de l'histoire. Nos collègues américains, qui font de la sociologie rurale une branche non de la sociologie mais de l'anthropologie sociale, ont eu à l'origine moins de complexes à surmonter. Quand le premier groupe de travail insiste sur le rôle des études locales, il participe de cette conception qui a fait le succès de la sociologie rurale aux Etats-Unis.

Certains d'entre nous, toutefois, hésitent à utiliser les méthodes importées d'outre-atlantique parce qu'elles sont liées, dans leur esprit, à une sociologie de "l'ajustement" dont le prolongement peut conduire aux techniques de "l'action psychologique" à laquelle, pour des raisons éthiques évidentes, nous sommes fort nombreux à refuser d'avoir recours.

Mais pouvons-nous pour autant rejeter les méthodes d'enquête et aussi refuser tout caractère scientifique aux recherches réalisées sous contrats ? Ce serait nous sévrer de l'indispensable matière première que sont les faits observés... "La science ce sont les faits", disait Bouglé qui ajoutait "et les faits sont dans les livres"... pour ma part, je préfère ceux que l'on observe sur le terrain... Les sociologues ne sont pas seuls à avoir été ainsi tentés de "jeter le bébé avec l'eau du bain"... les économistes, y compris les économistes ruraux, ont aussi connu ces préjugés stérilisant la recherche.

Il n'est que plus paradoxal de constater que les sociologues ruraux se plaignent de ne pas se voir confier des contrats de recherches au moment où l'Etat refuse des crédits pour des travaux qui ne seraient pas destinés à une "sociologie aliénante". Ce que Placide Rambaud vient de dire de la loi, fait penser que l'objectif du législateur n'était pas tellement de permettre la réalisation de formes communautaires nouvelles, mais d'encadrer un bouillonnement spontané pour empêcher qu'il ne mette en cause les structures d'un ordre qui se veut immuable. L'analyse démystifiante du sociologue pouvait, dans un tel cas, être mal accueillie du politique dont l'attitude paraît avoir été bien exprimée par un de mes vieux maîtres ès politique, déclarant qu'on n'arrête pas un cheval emballé en lui tirant sur la queue mais en allant plus vite que lui, dans la même direction, pour le prendre à la tête et le freiner.

Malgré cette suspicion compréhensible vis-à-vis d'un sociologue se refusant à l'action psychologique, certaines autorités ou institutions s'adressent aux chercheurs dans des conditions qui peuvent parfois convenir aux plus scrupuleux d'entre nous.

Sans doute les "déménageurs du territoire" ont souvent demandé aux sociologues comment faire accepter par les intéressés leurs ukases de technocrates ; il en est cependant qui sont disposés à inviter le sociologue à déceler les aspirations des intéressés avant de faire leur choix, voire à tenir compte de leur avis.

De même, les services techniques, en vue de diffuser les innovations, ont d'abord appelé les sociologues pour déterminer les causes de leurs échecs et leur fournir l'alibi des "résistances au changement" ; ils admettent, de plus en plus fréquemment, que les conseillers doivent non seulement avoir une pédagogie adaptée aux groupes auxquels ils s'adressent, mais encore savoir ce qu'ils peuvent attendre du sociologue dans l'établissement de leur stratégie. Les groupes de travail 1 et 3 ont pu déceler et analyser ces diverses attitudes.

Au delà du rôle qu'elles jouent dans cette diffusion de l'innovation, des organisations professionnelles ont cherché à faire étudier leurs propres structures et fonctionnements. Sans doute les travaux du groupe 4 ont montré que les institutions mutualistes, coopératives et de crédit ont été plus audacieuses que les syndicales. C'est peut-être que, dans les premières, les erreurs coûtent cher et qu'il vaut la peine de les éviter même au prix de certaines pertes de prestige individuel... tandis que, dans le syndicalisme, les intérêts en cause peuvent paraître moins économiques que d'amour-propre. Les prises de conscience de la base ne sont jamais sans danger pour les hiérarchies en place. Si la Jeunesse Agricole Catholique (JAC) a joué un rôle reconnu dans l'émancipation d'une génération de jeunes agriculteurs, c'est bien par habitude donnée d'étudier le milieu. Le Centre National des Jeunes Agriculteurs a trouvé dans les résultats de cette recherche sociologique les bases scientifiques d'une stratégie de prise du pouvoir dans les organisations professionnelles ; les succès furent d'ailleurs d'autant plus aisés que les cadres traditionnels étaient alors très âgés... Aujourd'hui où les branches supérieures sont occupées par des hommes d'une bonne trentaine d'années de moins que ceux qu'ils ont remplacés, le problème est fort différent.. secouer le cocotier ne suffit plus.

Cela ne veut pas dire que le sociologue n'est pas parfois confronté avec des situations délicates. Prenant encore une comparaison médicale, je citerai l'anecdote rapportée par un élève de Ricord. Entouré de ses étudiants, le vieux maître reçoit, à sa consultation à l'hôpital, un homme qui se grattait fort le pubis... Ajustant sa loupe, Ricord pose son diagnostic : "Morpions". Le patient se récrie : "Mais docteur, je suis magistrat !" et Ricord se tourne vers ses élèves : "Messieurs, souvenez-vous en : un magistrat peut avoir des morpions !".

Les églises font appel aussi aux sociologues et ceci d'autant plus naturellement qu'elles sont des lieux de contestation interne et externe. L'Eglise catholique se dégageant de la "pollution constantinienne", libère ses forces de contestation de la société globale. Les "Eglises de la Réforme", récupérées très vite par les nationalismes et le triomphe de Plutus, réagissant à leur mise en cause exprimée par l'ouvrage fameux de Max Weber... Celles-ci comme celle-là prennent conscience de la défaite que les traités de Westphalie ont infligé à la conscience religieuse et à la dignité de l'homme en proclamant l'inacceptable : "Cujus regio, ejus religio." Ayant foi dans le pouvoir libérateur de la vérité, les églises sont, moins que d'autres pouvoirs, inquiètes par tout ce que la "légitimité" implique de doute que seule l'autorité prétendue légitime peut, à son tour, prétendre condamner... aussi les audaces des sociologues ne les effraient pas et elles sont mieux préparées à accepter les résultats de toute

enquête bien conduite sur leurs conflits internes et externes. Bien des observations du groupe de travail ont plus inquiété les chercheurs que leurs "clients". C'est peut-être l'occasion de répéter, après Vladimir d'Ormesson dans son discours pour la réception du Cardinal Daniélou à l'Académie Française, la réponse du Cardinal Consalvi, Secrétaire d'Etat de Pie VII, à Napoléon qui menaçait de détruire l'Eglise : "Sire, il y a vingt siècles que nous faisons, nous-même, tout ce que nous pouvons pour cela et nous n'y parvenons pas." Fort d'une telle assurance, le paradoxe que constitue, pour certains, la liberté laissée aux sociologues dans leurs recherches de sociologie religieuse, comme la rigueur scientifique d'une enquête telle celle que Mgr. Giovanni d'Ascenzi analyse dans "Coltivatori e Religione" n'a plus de raison de surprendre.

Ce sont cependant les organisations internationales, intergouvernementales ou non gouvernementales qui ont permis certaines des recherches les plus libres sur des sujets considérés comme délicats. Le développement, comme l'avenir de sociétés qui redoutent la décadence, nécessitent une sociologie. Des problèmes tels que les réformes agraires, les zones défavorisées, l'agriculture à temps partiel, etc.. n'ont pu être scientifiquement étudiés que grâce à des programmes lancés en particulier par la FAO, l'OIT, l'OCDE.. Le "Projet agricole", dans le cadre de l'étude Europe 2000 lancé par la "Fondation Européenne de la Culture", est également un exemple de ce que seule une recherche, sans illusion et sans tabou a priori, peut permettre d'obtenir.

Tout cela doit nous conduire à réviser le pessimisme des hypothèses de départ. Non seulement ces hypothèses sont en voie de dépassement, mais la plupart sont déjà heureusement dépassées.. heureusement, car, comme le disait Goethe : "Les pessimistes ne seront jamais que des spectateurs" et une science qui ne permettrait pas l'action manquerait à sa mission. La sociologie rurale doit assumer la contradiction que soulignait le même auteur quand il affirmait : "l'intelligence élargit mais paralyse, l'action vivifie, mais limite."

## ORIENTATIONS

Répondant aux questions de Malassis sur ce que nous entendons par "rurale" en parlant de sociologie, Placide Rambaud vient de nous rappeler qu'il s'agissait d'un certain "espace". Cette réponse rejoint celle qu'au "Congrès Européen de Sociologie Rurale", à Rome, en juillet 1973, le professeur Ferrarotti, sociologue général, suggérait en nous proposant de consacrer nos efforts à la "sociologie du vert". Le congrès se posait alors une question que les économistes ruraux se sont posée avant nous : si l'agriculture perd ses caractères originaux dans l'économie moderne, y-a-t-il place encore pour une économie rurale ? ... pour nous : si les "paysans" sont en voie de disparition sinon disparus, reste-t-il

une sociologie rurale ? A partir du moment où l'humanité se pose des problèmes d'environnement qui échappent à l'économie comme à la sociologie classiques, la "sociologie du vert" peut-elle être celle de cet espace rural évoqué par Rambaud ? A ces considérations d'environnement et par conséquent d'espace, il convient de relier une préoccupation concomitante de l'homme moderne : la survie de l'espèce, à laquelle les sciences humaines classiques n'ont pas non plus de réponse alors que la sociologie comme l'économie rurales l'ont toujours rencontrée.

Déjà, lors de la crise des années 1930, un économiste, Gaëtan Pirou, avait constaté une vieille réaction "paysanne" étrangère à l'économie capitaliste : "Sécurité passe profit". Tant que les problèmes de croissance dominaient les problèmes de survie, les économies "socialistes" elles-mêmes tendaient à accepter les critères de profit de l'économie classique. En particulier, les grandes entreprises d'Etat, agricoles comme industrielles, ont pu sans gros problèmes utiliser les méthodes comptables des entreprises capitalistes... même si, comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer à certains collègues dans les pays de l'Est, ce n'est pas parce qu'il a été baptisé "profit socialiste" que le résultat d'exploitation ne provient pas du prélèvement d'une "plus-value".

Il me semble possible d'aller plus loin et de parler de la sociologie rurale comme celle de ces groupes que Carle C. Zimmerman a qualifiés "d'Hésiodiques". Nous en tenant à ce que Gurvitch nous en a rapporté, nous oublions facilement que la sociologie américaine ne se limite pas à des méthodes d'enquête et à des applications d'une sociologie aliénante tendant à l'ajustement des individus et des groupes à une société globale non remise en cause.

C.C. Zimmerman, qui fut d'abord à Harvard, l'élève puis l'assistant de Pitirim Sorokin, émigré d'URSS après la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, a proposé trois paradigmes des sociétés humaines qui représentent à mes yeux - mes élèves le savent bien - un considérable progrès sur la dichotomie de Ferdinand Tönnies : "Communauté et Société". A l'origine et en simplifiant, l'Hésiodique est le "paysan", l'Homérique, le "Guerrier" et l'Aristophanique, le "Bourgeois". Mais les caractères du groupe "Hésiodique" : égalitaire, antihiérarchique (et en ce sens les artisans et P.-J. Proudhon le sont autant que bien des paysans), d'origine féminine comme l'agriculture, et cherchant à survivre à travers les générations plus qu'à gagner en prestige (homérique) ou en argent (aristophanique), ne sont plus l'apanage des "paysans".

Il y a toujours eu des agriculteurs non hésiodiques et il y a de plus en plus d'urbains qui le demeurent ou le redeviennent : la "sociologie du vert", telle que la définissait Ferraroti, et les aspirations que

les urbains, selon le groupe de travail 2, cherchent à satisfaire à la campagne, relèvent du type "hésiodique". L'affaire Lip, dont il a été justement souligné qu'elle s'est produite dans la ville de Proudhon, peut être interprétée en utilisant le même paradigme. La propriété de l'outil ne peut être seulement celle du capitalisme comme la propriété paysanne n'est pas celle du seul propriétaire terrien non exploitant. Il est assez remarquable que dans le langage juridique, celui des codes, on ait voulu confondre l'exploitation familiale avec une exploitation individuelle. Quand le propriétaire individuel n'est pas l'exploitant, les juristes ont parlé de "fonction sociale" de la propriété foncière... Pour ma part, en 1937, il m'est apparu plus exact dans l'évolution historique, de parler de "fonction publique" de cette propriété.. ce que la langue arabe qui utilise le même mot "malek" pour désigner le propriétaire et le roi, exprime avec force. Mais, lorsqu'il s'agit d'exploitation familiale, l'exploitant a sur la terre, qu'il en soit propriétaire ou seulement tenancier, un droit de nature collective : celui d'y demeurer pour la travailler à travers les générations ; il n'a pas le droit de l'aliéner : de la céder ou de risquer d'en être dessaisi, et ses descendants n'auront de droit sur cette terre que dans la mesure où ils en poursuivront l'exploitation. Les soultes aux cohéritiers non exploitants, pour légales qu'elles soient, paraissent, à l'hésiodique, injustes prélèvements ; les propositions les plus récentes de certains jeunes agriculteurs concernant l'héritage sont en parfaite harmonie avec les conceptions "hésiodiques" de Bernard Palissy sur ce même sujet. Si nous admettons que ces idées sont homogènes avec les règles qui régissaient les droits et les devoirs des membres des "communautés taisibles", n'avons-nous pas à en conclure que la conception paysanne des droits fonciers fait de "l'exploitation familiale" non une exploitation individuelle, mais la plus petite des "exploitations collectives autogérées".

Le domaine de la sociologie rurale, ce serait donc certes un "espace" mais occupé par un "peuple du temps". Son histoire, qui n'a rien de commun avec celle qui nous fût enseignée, éclaire ses comportements. Dans ce sens, "Lip" a été, en 1973 un événement historique plus important pour les sociologues que les "sommets" des Chefs d'Etat. Les transformations en cours doivent être étudiées scientifiquement ; il semble donc possible de conclure que les "sociologues ruraux", ayant observé le monde rural, sont particulièrement bien placés pour comprendre le monde en devenir où la "sociologie du vert", la survie de l'espèce, la conservation et l'amélioration de l'environnement.., toutes valeurs "hésiodiques", l'emportent sur le profit "aristophanique" ou les hiérarchies "homériques".

L'hypothèse pessimiste de départ, une fois examinée, permet cette antithèse optimiste sur l'avenir de notre discipline.